

04.04.2013 - 09:30 Uhr

Très bon résultat annuel: forte de son succès, la CSS Assurance compte sur un automne détendu au plan des primes

Lucerne (ots) -

La CSS Assurance présente à nouveau un très bon résultat annuel pour l'année comptable 2012. Avec l'augmentation du bénéfice à 196,6 mio de francs, l'assureur-maladie leader de Suisse continue sur sa lancée. Les assurés bénéficient de cette constance à un niveau élevé et de la forte rentabilité car la CSS compte sur un automne détendu pour ses clients sur le plan des primes. Une augmentation moyenne des primes est attendue pour 2014 de 1 à 2 pour cent au maximum dans l'assurance obligatoire des soins.

Pour la troisième fois consécutive, la CSS a pu augmenter son bénéfice et présente, avec une hausse de plus de 63,7 mio de francs ou 48 pour cent (année précédente: 132,9 mio de francs), un bénéfice annuel de 196,6 mio de francs. Le développement réjouissant des placements de capitaux y a en particulier contribué: le rendement des placements de la CSS s'élève au 31 décembre 2012 à +6,6 pour cent (année précédente: +3,5 pour cent). En outre, l'assureur-maladie leader de Suisse présente un bon résultat actuariel. Le ratio combiné, les charges d'assurance et les dépenses pour l'exploitation de l'assurance par rapport au produit d'assurance, est de 96,3 pour cent (année précédente: 97,9 pour cent) en 2012.

Dans l'assurance obligatoire des soins selon la LAMal, il résulte un produit excédentaire de 119,3 mio de francs (année précédente: 124,6 mio de francs). Le résultat dans les affaires d'assurance complémentaire selon la LCA et la LAA s'élève à 85,3 mio de francs et dépasse ainsi de 47 mio de francs le résultat de l'année précédente. Les primes brutes du Groupe CSS ont augmenté en 2012 de 0,7 pour cent à 5,141 mia de francs (année précédente 5,105 mia de francs). Les prestations d'assurance ont nettement reculé pour atteindre 4,459 mia de francs (année précédente: 4,624 mia de francs). Dans l'assurance de base obligatoire, la CSS compte 1,213 mio de clients au 31 décembre 2012 et présente un portefeuille total de 1,732 mio d'assurés. Au 1er janvier 2013, la CSS a gagné quelque 29'000 assurés dans l'assurance de base obligatoire. "Le succès financier régulier souligne notre conscience des responsabilités en tant qu'assurance-maladie leader de Suisse", déclare Georg Portmann, président de la direction générale du Groupe CSS. "La CSS est orientée sur la stabilité et la rentabilité. Ce sont les meilleures conditions pour développer et imposer des solutions globales, tournées vers l'avenir. En fait partie aussi une évolution des primes très modérée et supportable." Sur cette toile de fond, la CSS compte pour ses clients sur une augmentation de primes moyenne de 1 à 2 pour cent au maximum dans l'assurance de base obligatoire en 2014. Pour la plupart des produits de l'assurance complémentaire, on peut s'attendre pour 2014 à un gel, voire à une diminution des primes.

Gestion rigoureuse des coûts

Les efforts importants réalisés dans le domaine de la gestion des coûts de prestations de la CSS ont contribué de façon déterminante au succès financier 2012. Grâce à un contrôle conséquent des factures et des coûts ainsi qu'un accompagnement et un encadrement des patients par le Care Center, la CSS a économisé environ 240 millions de francs. Actuellement, la CSS Assurance présente en assurance de base un taux de frais d'administration de 4,9 pour cent, qui est inférieur à la moyenne de la branche.

Nouveau modèle alternatif d'assurance

En 2012, la CSS a introduit un nouveau modèle alternatif d'assurance: le modèle de télémédecine "Callmed". Dans ce modèle, les assurés s'engagent à appeler le centre suisse de télémédecine Medgate avant chaque visite chez le médecin. Ils sont conseillés par téléphone par des spécialistes médicaux et, si nécessaire, ils peuvent discuter des prochaines étapes du traitement. L'économie de primes pour l'assuré individuel atteint dans ce modèle jusqu'à 16 pour cent. Au cours de la première année 34'894 clients ont opté pour Callmed. Au 31 décembre 2012, 594'138 clients CSS étaient assurés dans des modèles alternatifs, en 2011, on en dénombrait 527'035.

Contre une caisse unique, pour un nouvel affinement de la compensation des risques

La CSS s'oppose fermement à une caisse unique et à la "Caisse unique allégée" formulée par le Conseil fédéral comme contre-projet indirect. Cela, parce qu'une caisse unique ne constitue pas un moyen permettant de réduire les coûts. Au contraire: le manque de pression concurrentielle entraîne une hausse massive des coûts. A cela s'ajoute le fait que les assurances-maladie suisses n'ont pas de dettes alors que les systèmes d'assurance étatiques en Suisse et à l'étranger doivent, pour la plupart, combattre l'endettement. Un monopole d'Etat sans concurrence signifie que les coûts augmenteront, la qualité des prestations médicales et les services se détérioreront, les assurés perdront la liberté de choix de l'assurance et du médecin et qu'ils seront livrés à un monopole d'Etat coûteux et inefficace. La CSS s'engage pour des conditions-cadres qui permettent une concurrence judicieuse au lieu de la sélection des risques. En fait partie un nouvel affinement de la compensation des risques. Avec une compensation des risques qui fonctionne, la sélection des risques avec la chasse aux bons risques est éliminée et la concurrence en vue d'un rapport prix/prestations avec des services complets est renforcée.

Le communiqué de presse et les chiffres de référence peuvent être consultés sous: www.css.ch/medien

Bref profil du Groupe CSS

Le Groupe CSS compte au total quelque 1,732 million d'assurés et fait donc partie des assureurs-maladie, accidents et de choses leaders de Suisse. Avec un volume de primes de 5,141 milliards de francs, plus de 120 agences dans toute la Suisse et 2500 collaborateurs compétents, il est proche de ses clientes et clients. Dans les affaires d'entreprises aussi, la CSS occupe une position de leader: environ 18'500 entreprises et institutions sont assurées collectivement auprès du Groupe CSS.

Contact:

Carole Sunier, porte-parole
CSS Assurance
Avenue de Valmont 41
1000 Lausanne 10
Tél.: +41/58/277'14'85
E-Mail: carole.sunier@css.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003522/100735692> abgerufen werden.